

Brèves ...

é les droits de douane sont d'ores et déjà quasiment inexistantes entre l'Europe et les Etats-Unis, : 3 % d'impôts sont prélevés en moyenne sur une marchandise importée lors de son passage à la frontière.

Mais depuis le 14 juin 2013, le TTIP (ou TAFTA) est en train d'être négocié. Derrière ce sigle obscur se cache ce qui pourrait devenir le plus grand accord de libre-échange du monde.

Ce traité envisage la réduction ou l'harmonisation des barrières non-tarifaires que représentent nos normes techniques, sociales ou environnementales.

Concrètement, pour l'agriculture par exemple, l'utilisation d'hormones de croissance n'est pas interdite aux Etats-Unis pour l'élevage de la viande bovine ou du porc. Le principe selon lequel un produit permis sur le marché américain devrait automatiquement être autorisé sur le marché européen aurait un effet désastreux sur l'ensemble de la chaîne alimentaire française. Il en irait de même pour les appellations d'origine contrôlées ou, bien sûr pour les OGM.

Potentiellement donc les choix politiques pris souvent sous la pression des citoyens européens pourraient se voir remis en cause par le TTIP.

Si rien n'est fait, les Etat-membres sont en passe d'offrir aux multinationales, la possibilité de contester devant les tribunaux arbitraux leurs normes et réglementations. Un sujet qui animera probablement les débats préparatoires aux prochaines échéances européennes.

Après les élections municipales

On peut toujours dire après qu'on pouvait s'y attendre on qu'on le sentait venir, mais le coup est rude.

Il y a d'abord cette abstention qui n'en finit pas de progresser, comme inexorablement. Il y a ensuite cette progression du Front National. Certes, il avance un peu moins vite dans notre région que dans d'autres, mais le Parti de Le Pen commence à pouvoir se vanter des quelques faits d'armes symboliques et sera présent dans les Conseils Municipaux de plusieurs villes et non des moindres. Il est encore difficile de mesurer les avancées de l'extrême droite dans les campagnes, puisque le scrutin municipal ne s'y prête pas, mais il convient de se mobiliser pour que les élections européennes n'offrent pas une nouvelle occasion au Front National de capitaliser les rancœurs accumulées par la crise.

Il y a enfin l'amorce de la remontée de la droite en Bretagne comme dans tout le pays. Certes, après son recul d'audience au fil de toutes les précédentes échéances électorales, la droite ne pouvait que se stabiliser, voire inverser les courbes de son implantation. Tout s'y prêtait dans ces élections intermédiaires qui ne sont jamais favorable à un pouvoir en place. Mais on ne peut se contenter de ce simple constat.

Mais les résultats du deuxième tour des élections municipales sont surtout marqués par une chute importante des scores du Parti Socialiste qui perd de nombreuses villes.

Beaucoup d'électeurs se sont abstenus ou n'ont pas voté pour la gauche, manifestant ainsi parfois le rejet des pratiques de certains maires, mais très souvent marquant par là leur désaccord avec la politique menée au niveau national par le gouvernement.

Il est grand temps d'interroger la politique conduite par le gouvernement, d'abord pour qu'elle soit lisible, qu'elle ait un cap clairement énoncé et tenu, et qu'elle réponde mieux aux attentes de nos concitoyens.

Les résultats des deux tours des municipales ont également souligné l'importance des thèmes développés par les écologistes. Les listes d'union des écologistes et de la gauche ont permis de créer des dynamiques qui ont conduit à des résultats très significatifs et encourageants. C'est le cas à Brest et aussi à Rennes et Nantes : dans ces 2 villes ce sont maintenant des femmes qui vont animer le travail des Conseils Municipaux, et nous nous en félicitons.

Il reste cependant essentiel qu'à très court terme, les enjeux de création d'emplois, de réduction des inégalités, de lutte contre le changement climatique et de mutation sociale et écologique guident les politiques locales et nationales. Ces priorités ne peuvent être atteintes sans un renforcement de la participation des habitants et un rôle accru à l'expression et la représentation citoyennes.

Questions de décentralisation

La déclaration de François Hollande de ce début d'année a très sérieusement relancé le débat sur la décentralisation, le renforcement des Régions, la répartition des responsabilités entre les différents niveaux de collectivités. En Bretagne, ce qu'il nous faut bien reconnaître comme la réussite des « bonnets rouges » et de leurs récentes assises, a encore accéléré le processus. Puis la proposition de création d'un « Assemblée de Bretagne » du député socialiste finistérien Jean-Jacques Urvoas et celle de Pierre Maille, Président du Conseil Général 29 ont constitué des réponses politiques autour desquelles d'organisent maintenant les discussions.

Les revendications des bonnets rouges

Au premier rang des 11 revendications des Bonnets rouges, vient évidemment la suppression définitive de l'écotaxe. On ne s'en étonnera pas, tant cette suppression a cristallisé le mouvement. Il faudra bien pourtant parvenir à financer une autre revendication (la cinquième) visant au développement des infrastructures et des modes alternatifs de transport avec un rééquilibrage Ouest/Est. Qui paiera ?

Viennent ensuite les mesures à caractère libéral pour lever les contraintes administratives. On en a vu les premiers effets avec les autorisations d'extension des élevages. Sur ce point, on sait déjà qui paye : l'environnement.

D'autres préconisations de nature économiques suivent, avec la fin des distorsions de concurrence en Europe, la relocalisation des décisions, des pouvoirs économiques et de la finance en Bretagne ainsi que l'appropriation par les Bretons du développement des énergies renouvelables. Sur ce dernier point, on ne peut qu'être d'accord, tout en constatant que les licenciements dans l'agro-alimentaire sont aussi les conséquences de décisions de patrons ou de coopératives qui sont bien bretons.

Enfin, d'autres revendications de nature identitaires ou culturelles sont avancées comme l'officialisation de la langue et la culture bretonnes, le renforcement du « vivre ensemble » en Bretagne, ainsi que la création de médias audiovisuels et numériques. La dernière demande est évidemment celle d'une Bretagne à 5 départements.

Quelle organisation territoriale pour quel modèle économique ?

Les questions d'identité, de décentralisation, de gouvernance ont donc pris une place très importante à côté des choix économiques et des mutations sociales. C'est logique et c'est bien si l'on ne se contente pas de se réfugier dans une citadelle assiégée par le reste des autres Régions françaises, d'Europe et du monde.

Le mouvement des bonnets rouge s'est nourri du projet de mise en œuvre de l'écotaxe. On peut y voir l'expression d'une forme de sentiment d'abandon de la périphérie par le centre qui a favorisé la cohésion d'un mouvement autour de son identité. Mais nous n'oublions pas que c'est le désarroi de salariés et de producteurs victimes des choix économiques de court terme du patronat breton qui a alimenté les manifestations. Nous continuons à être choqués par ces revendications fondamentalement libérales, réclamant toujours moins d'impôts, moins de normes, moins de contrôle des pouvoirs publics, mais toujours plus d'argent régional national et européen.

Il est possible de sortir de cette situation de tension en relevant le défi que nous a lancé le Président de la République en proposant une deuxième chance pour la décentralisation. Mais il est tout autant indispensable de souligner que la question de la décentralisation, celle de la gouvernance des Régions, de leurs moyens de travailler, de leur rapport avec les territoires n'est pas qu'une affaire de forme ou de façon de faire.

De ce point de vue, la Bretagne, forte de ses propositions de nouvelle gouvernance, doit également être à l'offensive sur le terrain de la transition énergétique, de la lutte contre le changement climatique et contre les inégalités sociales. La réussite de la décentralisation, tout comme celle de la mutation de nos sociétés, se mesurera, à chaque étape et à terme, à la garantie qui doit être donnée à chacun d'accéder aux biens communs : éducation, santé, technologies, cultures, patrimoine naturel.

Une Assemblée de Bretagne ?

En réunissant les Conseils Généraux et le Conseil Régional, Jean-Jacques Urvoas suggère de créer une seule collectivité au lieu de cinq (éventuellement 6 si la Loire-Atlantique pouvait les rejoindre) : une réponse au besoin de proximité ainsi qu'aux multiples défis posés par la crise sociale.

Les compétences de la nouvelle Assemblée seraient toutes celles des départements et de la Région, complétées par celles accordées par la nouvelle loi sur la décentralisation bientôt débattue au Parlement. Cette nouvelle Assemblée comporterait 142 élus, soit la moitié par rapport à aujourd'hui (une moitié seraient élus sur une base territoriale et l'autre à la proportionnelle régionale).

L'Assemblée pourrait siéger à l'est de la Bretagne et l'exécutif serait basé à l'ouest, ou l'inverse. Les 21 pays de Bretagne pourraient devenir des partenaires de l'action sociale.

Un referendum, dont l'objectif serait la création de la collectivité unique, pourrait se tenir en même temps que les élections régionales, en 2015. Ainsi, le mandat de la nouvelle Assemblée serait de mettre en place la nouvelle organisation pour 2020.